

Thériault : Je n'ai jamais compris pourquoi les Canadiens en sont arrivés à la conclusion que pour contribuer valablement à la sécurité collective, il fallait nécessairement en passer par la présence de troupes canadiennes en Europe. Mais il n'en est pas ainsi. Quand George Kennan a défini le concept de l'endiguement, il l'a présenté comme un ensemble de mesures de précaution, de prévention visant à protéger l'Europe et à empêcher les Soviétiques de déborder d'Europe de l'Est en Europe occidentale le temps que les Européens de l'Ouest se remettent des ravages de la guerre et assurent leur propre protection. Nous l'avons oublié et cet arrangement entier s'est institutionnalisé. D'un point de vue purement stratégique, ce paternalisme est totalement injustifiable. Pourquoi ne resterions-nous pas dans l'OTAN, aussi longtemps que nous bénéficions tous de l'article 5, en défendant notre propre territoire contre toute menace éventuelle. Cet acte en lui-même contribue de façon valable à la sécurité collective dans le contexte de l'OTAN, et nous ne devrions pas hésiter sur ce point.

Hill : Soyons plus terre à terre, quels devraient être, selon vous, les effectifs de la force et quelle en serait la fonction principale ?

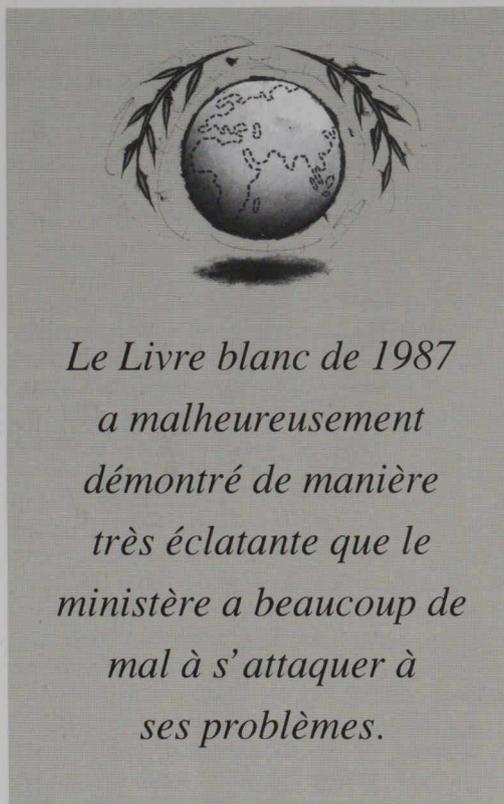
Thériault : Par fierté canadienne, je recommanderais qu'au moins, nous nous chargions de la surveillance et de la défense de notre propre territoire et que nous n'ayons plus l'air de mendier l'aide militaire américaine. Ce que nous faisons, dans un sens. Donc, le principal objectif de nos futures dépenses de défense devrait être de nous donner, au minimum, les moyens physiques d'occuper le territoire canadien ou de nous y déployer, de veiller au respect des lois canadiennes et de pouvoir assurer une présence suffisante dans le pays entier. La menace terrestre en soi est difficilement concevable.

Cox : Je pense que nous devrions coopérer pleinement avec les États-Unis en ce qui concerne la surveillance des espaces aériens et maritimes et les patrouilles s'y rattachant. Mais pour ce qui est de définir cette surveillance, je dirais qu'il faut se doter de moyens en temps de paix, sans aller jusqu'à choisir des moyens comme les États-Unis en voulaient et en veulent toujours peut-être, à savoir des forces qui pourraient participer à une guerre nucléaire intercontinentale; et je répondrais qu'il ne faut pas aller jusque-là, parce que je doute fortement que l'on puisse le faire. Il faut trouver un juste milieu extrêmement difficile à maintenir.

Stein : Je suis d'accord avec les arguments avancés par David et Denis, à savoir qu'en envoyant une brigade en Europe, nous avons payé le droit de nous asseoir à la table. J'ai l'impression que l'image que nous avons de nous-mêmes ici ne correspond pas avec celle que se font les États-Unis et les Européens. Cette équation di-

recte entre les ressources militaires et l'efficacité politique est beaucoup trop schématique.

Il nous arrive souvent de ne pas saisir les occasions qui se présentent à cause de la loi de la réaction anticipée. Nous appréhendons la réaction de Washington. Mais je crois que notre préoccupation est exagérée. Je voudrais vraiment que le Canada s'efforce d'envisager, d'un oeil neuf et indépendant, l'aspect «sécurité» des rapports ainsi que leur aspect «défense». Et qu'il joue de ses atouts. Car il a une réputation de bâtisseur d'institutions à l'étranger qui ne tient pas qu'à sa brigade européenne. Cette réputation repose sur les opérations de maintien de la paix, pour lesquelles la demande va considérablement augmenter. Il faudrait que nous puissions ne pas



penser à nos limites mais à nos ressources politiques en matière de sécurité, que nous sous-estimons systématiquement.

Morton : Nous en revenons à une vieille réalité historique de la défense canadienne, qui remonte aux années 1860, à savoir que soit il n'y a pas de menace, soit la menace est si grande que nous n'y pouvons rien. Qui va nous attaquer ? Pour le moment, la réponse est personne. À dire vrai, personne n'a vraiment eu l'intention de nous attaquer pendant la Seconde Guerre mondiale, pourtant, nous avons déployé trois divisions sur les côtes atlantiques et pacifiques, juste au cas où, davantage pour des raisons politiques que militaires, d'ailleurs, comme s'en est plaint l'armée. Nous devons aussi protéger notre territoire par égard pour les États-Unis.

De tout temps, il y a eu un prix à fixer, que ce soit pour acheter notre place à une table ou pour agir pour nous-mêmes. En 1865, il se montait à

1 million de dollars; aujourd'hui, il en atteint 11 milliards, mais il devrait baisser après le prochain budget fédéral. Nous disons à l'armée de dépenser cet argent, mais de s'assurer préalablement qu'elle bénéficie d'appuis solides. Parce que nos dépenses ont toujours eu un côté politique, parce qu'il n'existe pas de raisonnement *militaire* qui soit si manifeste et évident qu'il faille procéder d'une certaine façon.

Avec cet argent, nous devrions nous doter de moyens pour parer aux imprévus; car, à mon sens, c'est l'imprévisible qui justifie divers moyens et non les forces ont toujours eu en oeuvre. C'est pourquoi je laisserais la brigade en Europe, parce que c'est le seul endroit où l'armée peut voir la guerre conventionnelle de premier ordre que ses voisins pratiquent. C'est pourquoi j'éprouve une préférence hérétique et méchante pour des sous-marins nucléaires, parce qu'il me semble qu'ils sont les seuls navires de guerre qu'il vaille la peine de posséder au vingt-et-unième siècle.

Les opérations de maintien de la paix sont très morales. Aux yeux du public, elles constituent le seul rôle positif que l'armée puisse jouer. Elles la détournent de ses attributions habituelles, mais il s'agit malheureusement là du seul rôle que la population veut lui voir jouer en priorité, et il faut respecter cette réalité politique. Je me dis toujours que ces opérations calment la démangeaison impérialiste dont souffrent les Canadiens. C'est grâce à nos braves bérets bleus que l'ordre règne dans les populations sous-développées. C'est sous le couvert du maintien de la paix que les Britanniques ont étendu leur empire, morceau après morceau. Les indigènes sont agités et ils ont tué un missionnaire : allons rétablir l'ordre. Les Américains ont agi de même sur ce continent. Donc je dis que je n'ai pas autant de respect pour les opérations de maintien de la paix que la plupart des gens.

Stairs : Quand on n'a pas de pouvoir, et nous n'en avons guère, il faut avoir des idées. Cela permet parfois de l'emporter sur les gros bataillons. Il est fort possible que le personnel diplomatique qui rédige des câbles tous les jours et glane les dernières spéculations qui circulent dans différentes ambassades soit bourré d'idées, mais je n'en vois guère de preuves. En tout cas, ce que le gouvernement canadien essaie de faire dans ce domaine ne me donne pas à penser que notre personnel diplomatique soit doué de grandes qualités de réflexion. Et quelque chose au fond de moi me dit que cela tient peut-être à la formation que nous leur donnons, au fait que nos universités ne le prépare pas très bien.

Je crains, pour ma part, qu'une fois le calme revenu, nous aurons bel et bien une sorte de système de concert sur le théâtre européen et que les moyennes puissances n'y seront pas admises; nous nous retrouverons avec le même genre de problème qui préoccupait tant les Affaires extérieures vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, à savoir comment éviter que cela arrive. La réponse avait été de créer l'ONU. ▷